



Rabat, le 20 Avril 2015

N.REF : C.P.B / CD N° 071 / 2015

Objet : Information

A

l'attention du Docteur Abderrahim DERRAJI,
Fondateur du site web www.pharmacie.ma

Monsieur le Fondateur,

Les Pharmaciens Biologistes exerçant à travers le Royaume ont procédé au renouvellement des Membres de leur Conseil des Pharmaciens Biologistes au lendemain du scrutin du 7 Mars 2015 et de l'Assemblée Générale du 15 du même mois conformément au Dahir portant loi n° 1-75-453 du 25 Hija 1396 (17 Décembre 1976) instituant un **Ordre des Pharmaciens** et aux nouvelles dispositions contenues dans les articles 10 et de la loi n° 115-13 du 19 Juin 2014 et son Décret d'application n° 2-14-552 du 31 Juillet 2014.

Cette élection s'est déroulée dans un climat de sérénité et de transparence dans les différents bureaux de vote ouverts à cet effet dans les villes de Tanger, Rabat, Marrakech et Oujda.

L'issue du scrutin a abouti à l'élection de quatre Membres titulaires et six suppléants. C'est ainsi que la composition du nouveau Conseil des Pharmaciens Biologistes est la suivante.

Liste des Titulaires :

<u>N°</u>	<u>NOM DU CONSEILLER TITULAIRE</u>	<u>FONCTION</u>
<u>1</u>	Dr. YOUSSEF IDRISSI KAITOUNI	Président
<u>2</u>	Dr. AHMED RIANY	Vice-Président
<u>3</u>	Dr. ZINEB ZNIBER	Secrétaire
<u>4</u>	Dr. HASSAN BENFARES	Secrétaire Adjoint
<u>5</u>	Dr. MUSTAPHA BENADEL	Trésorier
<u>6</u>	Dr. HAMMOU HAMID ZEROUAL	Assesseur
<u>7</u>	Dr. JAMAL BELHACHMI	Assesseur
<u>8</u>	Dr. ABDELHAMID TIFNOUTI	Assesseur



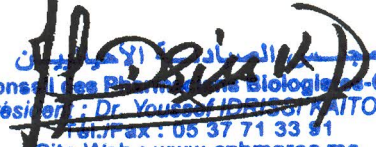
Liste des Suppléants :

<u>N°</u>	<u>NOM DU SUPPLEANT</u>
<u>1</u>	Dr. MOHAMED BENZAOUZ
<u>2</u>	Dr. SAIF EL ISLAM SLIMANI
<u>3</u>	Dr. ABDERRAHIM TAZI
<u>4</u>	Dr. ABDELAZIZ EL OTMANI
<u>5</u>	Dr. BAHA BEN AMAR
<u>6</u>	Dr. ABDELLATIF LOUDGHIRI

Les Membres du Conseil sont tous honorés par la confiance apportée par leurs consœurs et confrères, lors de ces élections et mesurent la lourde responsabilité à traduire les aspirations que porte chacun d'eux pour le développement de la biologie médicale marocaine.

Le Conseil des Pharmaciens Biologistes, outre son rôle de veiller au respect, par tous ses Membres, des lois et règlements qui régissent la profession ainsi que des devoirs professionnels et des règles édictées par le Code de Déontologie, veillera sur la défense d'une biologie de proximité de qualité et l'accompagnement du Biologiste dans le but de consolider son rôle important dans le système de santé national.

Le Président du Conseil
des Pharmaciens Biologistes
Dr. Youssef IDRISSE KAITOUNI


مجلس الصيادلة الأحيائيين
Conseil des Pharmaciens Biologistes-CPB
Président : Dr. Youssef IDRISSE KAITOUNI
Tél./Fax : 05 37 71 33 91
Site Web : www.cpbmaroc.ma
E-mail : contact@cpbmaroc.ma
C.B (AWB) : 0078100002105000000030